Garrigues et landes provençales, sèches et calcicoles à lavande à feuilles étroites *(Lavandula angustifolia)* et à genêt cendré *(Genista cinerea)*

Arima marginata, Carabus auratus, Chrysolina americana, Coptocephala scopolina, Trichodes alvearius

Didymodon acutus, ***Tortella squarrosa***, *Trichostomum crispulum*

Phytosociologie et référentiels d'habitats

PVF	Hors PVF	*Rhamno-Prunetea (alliance à définir)*
	26.0.3.0.5 (p.p.)	*Lavandulo angustifoliae-Genistion cinereae*
Natura 2000	4060 (p.p.)	Landes alpines et boréales (p.p.)
EUNIS	F6.6	Garrigues supraméditerranéennes
CB	32.62	Garrigues à *Genista cinerea*

Lors de la révision phytosociologique récente des pelouses supra à oroméditerranéennes appartenant à l'ordre des *Ononidetalia striatae*, le contour de l'alliance du *Lavandulo angustifoliae-Genistion cinereae* a été précisé et se trouve limité aux pelouses sèches supraméditerranéennes et méditerranéo-montagnardes, riches en hémicryptophytes et en chaméphytes basses [voir F1606]. Avec une flore tout à fait similaire, les landes plus hautes et fruticées à *Genista cinerea* qui en dérivent par embroussaillement, et avec lesquelles elles sont souvent en mosaïque, doivent être rapportées à la classe des *Rhamno catharticae-Prunetea spinosae*.

Aspect – physionomie – écologie

Hauteur : 20 cm à 1,50 m

Ces landes méditerranéo-montagnardes associent souvent *Genista cinerea* dans une strate haute qui surmonte des chaméphytes frutescentes plus basses (*Lavandula angustifolia*, *Artemisia alba*, *Thymus vulgaris*…). De petites plantes herbacées et des chaméphytes suffrutescentes se développent dans les zones écorchées. Assez discrètes, les graminées (*Festuca cinerea*, *F. marginata*, *Bromopsis erecta*) deviennent abondantes en situations pâturées, amorçant le passage vers des pelouses xériques. D'aspect vert grisâtre terne, ces landes s'égaient par des floraisons échelonnées dominées de bleu avec *Aphyllanthes monspeliensis* au début du printemps, suivies plus tard par les inflorescences jaunes de *Genista cinerea*, puis dans l'été du bleu violacé de *Catananche caerulea* et de *Lavandula angustifolia*.

Cantonnées aux versants marnocalcaires chauds des moyennes montagnes méridionales, ces garrigues et landes occupent des sols superficiels, vite drainés et soumis à une érosion importante. Le climat provençal très sec en été et l'absence de réserve hydrique du sol nécessitent l'adaptation de la végétation à la sécheresse très marquée. Devenues filiformes ou s'enroulant, les feuilles réduisent leur transpiration par un feutrage de poils ou un revêtement cireux. Feuilles crassulescentes, bulbes ou rhizomes favorisent le stockage de l'eau et les plantes s'enracinent en profondeur.

ÉTAGES DE VÉGÉTATION
supraméditerranéen, méditerranéo-montagnard

AZOTE
non nitrophile

ALTITUDE

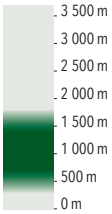

HUMIDITÉ

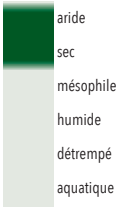

PH

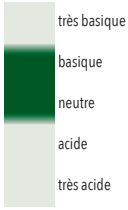

TROPHIE

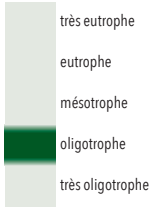

Flore

Le contingent de la flore euryméditerranéenne est largement prépondérant dans ces landes et garrigues qui rassemblent des plantes particulièrement adaptées à la sécheresse. Les espèces végétales méditerranéo-montagnardes, ainsi que les orophytes sud-européennes et ouest-méditerranéennes sont également une composante caractéristique de l'habitat.

Dynamique de végétation – Impact anthropique

Climaciques et stables dans les fortes pentes arides et sur les corniches rocheuses soumises à une érosion intense, dans leur majorité ces garrigues et landes sont en revanche souvent d'origine secondaire, occupant des pentes douces à moyennes et des replats autrefois défrichés, voire anciennement mis en culture et entretenus par le feu et le pastoralisme. L'abandon

*Chorthippus binotatus**, *Chorthippus vagans*, *Ephippiger diurnus*, *Saga pedo*

Cucullia santonici, *Nola thymula*, *Onychora agaritharia*, *Petrophora convergata*, *Pseudophilotes baton*

Caprimulgus europaeus, *Lanius meridionalis**, *Lanius senator**

*Malpolon monspessulanus**, *Psamodromus edwarsianus**, *Rhinechis scalaris**, *Timon lepidus**, *Vipera ursinii**

Anthyllis montana, ***Aphyllanthes monspeliensis***, ***Artemisia alba***, *Astragalus hypoglottis*, *Carex halleriana*, *Carlina acanthifolia*, *Carthamus carduncellus*, *Catananche caerulea*, *Centaurea paniculata* subsp. *leucophaea*, *Cerastium arvense* subsp. *suffruticosum*, *Coronilla minima*, *Euphorbia spinosa*, *Festuca cinerea*, *Fumana procumbens*, *Galium corrudifolium*, ***Genista cinerea***, *Genista radiata* ®®, *Helianthemum italicum*, *Hypericum hyssopifolium*, *Inula montana*, *Knautia collina*, *Koeleria vallesiana*, ***Lavandula angustifolia***, *Leontodon hirtus*, *Leucanthemum pallens*, *Linum narbonense*, *Lilium pomponium*, *Linum suffruticosum* subsp. *appressum*, *Ononis pusilla*, *Potentilla verna*, ***Satureja montana***, *Stipa eriocaulis*, *Teucrium chamaedrys*, *Teucrium montanum*, *Thesium humifusum* subsp. *divaricatum*, ***Thymus vulgaris***, *Trinia glauca*

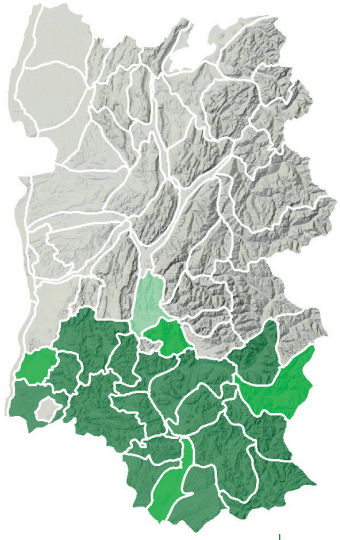

Distribution

Ces formations supraméditerranéennes et méditerranéo-montagnardes sont cantonnées sur les versants calcaires et marnocalcaires de l'est de la Drôme, le sud-ouest des Hautes-Alpes et les deux tiers des Alpes-de-Haute-Provence. Elles apparaissant localement sous une forme appauvrie dans le sud de l'Isère (Trièves).

de ces pratiques conduit à leur embroussaillement puis à la reconquête forestière par des pinèdes sylvestres et des chênaies blanches [*Cephalanthero-Pinion* & *Quercion pubescenti-sessiliflorae* – F2901 & F2702].

Variabilité – Identification et risques de confusion

Selon les sous-arbustes qui les structurent, ces végétations constituent des faciès assez hauts à *Genista cinerea* ou à *Genista radiata*®® ou plus bas avec *Lavandula angustifolia*, *Thymus vulgaris*, *Satureja montana* et/ou *Euphorbia spinosa*. Elles peuvent être très fermées et dominées par les chaméphytes frutescentes ou très ouvertes par le pastoralisme extensif et les écobuages, et structurées par des graminées xérophiles et chaméphytes suffrutescentes. De multiples formes caractérisées par leur flore, soit plus méditerranéenne et thermophile soit méditerranéo-montagnarde à supraméditerranéenne, seront mises en évidence, notamment en fonction des conditions climatiques liées à l'altitude. La délimitation avec les garrigues ouvertes provençales [F1606] avec lesquelles elles s'imbriquent n'est pas toujours évidente ; de même qu'avec les garrigues méditerranéennes [*Helianthemo-Aphyllanthion* – F2203], situées à plus basse altitude et avec lesquelles se forment des transitions étendues.

Intérêt biologique – Valeur patrimoniale

Certaines formes de ces landes sont rares et remarquables, comme celles à *Genista radiata*®®. Dans le contexte actuel d'urbanisation, de rudéralisation et d'eutrophisation généralisée des espaces ruraux de basse altitude par les activités humaines, ces végétations constituent, par l'ampleur des surfaces encore occupées dans les Alpes du Sud, un réservoir d'importance majeure pour la conservation d'espèces xérophiles des sols maigres, en fort déclin partout. Leurs riches floraisons favorisent le maintien d'une entomofaune de pollinisateurs opulente ainsi que l'apiculture. Elles abritent des espèces de reptiles et d'oiseaux d'affinités méditerranéennes très rares sur la dition.

Menaces – Conservation

Encore étendues dans les Alpes méridionales et peu menacées, les garrigues et landes d'origine secondaire subissent cependant l'évolution des parcours pastoraux dont beaucoup, désormais à l'abandon, s'embroussaillent ou sont reboisés par des pins et des cèdres. L'irrigation pour le fourrage, l'urbanisation, l'ouverture de carrières et les aménagements divers sont des altérations supplémentaires. La sauvegarde de ces végétations passe par une meilleure information, leur prise en compte dans les aménagements, des actions de débroussaillement et la reprise du pâturage extensif.

Statut

Statut Natura 2000 : seules les landes oroméditerranéennes relevant de la sous-alliance du *Lilio pomponii-Artemisienion albae* sont retenues d'intérêt communautaire (sous 4060).
Statut sur l'espace alpin et péri-alpin : habitat non menacé.

Évolution →

Stable
(Progression sur les secteurs en déprise rurale, mais recul avec le reboisement)